MOBILISONS-NOUS POUR UN PLAN D'URGENCE

ET CONTRE L'ÉCOLE DU TRI SOCIAL! IMPOSONS LE CHOC DE LA LUTTE



6 mars 2024

Lors de la grève du 1er février les personnels ont dit non aux mesures Attal, au renforcement du tri social derrière la formule du "choc des savoir" et des groupes de niveaux, non à la réforme de la voie pro, non aux moyens et salaires insuffisants, à la précarisation, non à la militarisation et à l'uniformisation de la jeunesse.

Les DHG d'établissements ont continué de tomber, matérialisant un peu plus la politique de casse de l'école publique. Ensuite, c'est au tour de Bruno Le Maire d'annoncer les énièmes saignées. Le ministre de l'économie viendrait de se rendre compte qu'il n'a plus les moyens des ambitions, déjà pas bien hautes, du dernier budget de l'éducation : ce sera 700 millions en moins !

Les personnels du 93, dès la rentrée de leur zone, ont ouvert la voie de lutte (grèves reconductibles, assemblées générales départementales...). Depuis, les départements du 94, 95 et 78 leur ont emboité le pas. Ils doivent nous servir de modèle!

Mobilisons-nous sans attendre! C'est bien nous, enseignant-es, AED, AESH, personnels santé-sociaux, administratifs, etc. qui faisons fonctionner l'école. C'est nous qui travaillons alors c'est nous qui pouvons décider de mener le combat jusqu'au bout. Utilisons nos outils de lutte : réunions d'information syndicale, assemblées générales, caisses de grève pour les collègues les plus précaires.

8 mars doit servir d'amorce : dans notre secteur, les femmes sont La grève féministe du surreprésentées parmi les emplois les plus précarisés. La semaine du 11 mars (rentrée de la dernière zone), la CNT-SO soutiendra toutes les initiatives qui permettront d'élargir la lutte : AG d'établissement, HIS, RIS doivent servir de point d'appui pour construire les grèves, reconduites démocratiquement. La grève de la Fonction publique du 19 mars doit être massive. Discutons rapidement de la reconduction du mouvement : il faut frapper fort et gagner!

AVEC LA CNT-SO NOUS REVENDIQUONS : _______

- un grand plan d'urgence pour l'école : baisse des effectifs par classe et par établissement, ouverture d'écoles et d'établissements scolaires, création massive de postes de titulaires (enseignant·es, personnels de santé et du service social, personnels de vie scolaire, psy-EN...), fin des statuts précaires par la titularisation
- le maintien et le renforcement de l'éducation prioritaire, en intégrant les lycées
- des moyens à la hauteur pour une véritable politique d'inclusion à l'école et pour aider les élèves en difficulté
- des moyens pour des heures d'éducation à la sexualité et à la vie effective
- l'abandon de la réforme du lycée, de la transformation de la voie pro, du « choc des savoirs », l'abandon de Parcoursup
- la suppression du Pacte, des heures supplémentaires obligatoires et une vraie hausse des salaires pour l'ensemble des personnels
- l'égalité de traitement face aux primes REP/REP+ pour tous les personnels ; l'indexation du point d'indice sur l'inflation
- le rattrapage des inégalités salariales des femmes sur l'ensemble de leur carrière, un véritable plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail
- pour les AESH : la titularisation sans condition d'ancienneté, ni de nationalité dans un nouveau corps de la fonction publique. L'abandon des PIAL.
- pour les AED, la titularisation sans condition de concours, d'ancienneté ni de nationalité de tous·tes les AED dans un corps de fonctionnaires par la création d'un métier d'éducateur-trice scolaire
- l'abandon des classes défense civile et du SNU